

1er tournoi national du SLB

Samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai 2023

Demande d'autorisation n°2200961

Règles :

- Le tournoi se déroule selon les règles de l'IBF et de la FFBad
- Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- Le présent tournoi est ouvert à tous les licenciés minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans FFBad autorisés en compétitions dans les catégories : **N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC** en simple, double et double mixte.
- Les tableaux seront constitués : **par top**. Nous nous réservons le droit de changer les tableaux en fonction du nombre de joueurs.

Inscriptions :

- La date limite d'inscription est fixée au **jeudi 20 avril 2023**. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.
- Le nombre de places est fixé à 16 joueurs ou 16 paires par tableau. En cas de dépassement, voici les critères de priorité :
 - a) l'ordre d'arrivée et règlement joint
 - b) les 10 premiers inscrits pour le même club.

Le nombre de joueurs est susceptible d'être dépassé selon la demande pour chaque catégorie.

- Les joueurs peuvent s'inscrire en double avec X (sans assurance de se voir attribuer un partenaire) et peuvent s'inscrire sur les 3 tableaux.
- La date du tirage au sort est fixée au **samedi 22 avril 2023** en présence du juge arbitre ou de son adjoint.
- Les inscriptions seront à faire sur badnet.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- Les convocations seront envoyées au plus tard le **mardi 25 avril 2023**.
- Tout forfait enregistré après le tirage au sort ne sera pas remboursé et devra être justifié** au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition, auprès du secrétariat de la Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton à l'adresse suivante : Badminton Centre-Val de Loire - Ligue régionale / 6 bis, rue des Urbets
18000 BOURGES

Déroulement du Tournoi :

- samedi 29 avril 2023 : Simples jusqu'aux finales.
- dimanche 30 avril 2023 : doubles hommes et doubles dames jusqu'aux finales.
- lundi 1^{er} mai 2023 : doubles mixtes jusqu'aux finales
- Le tournoi sera géré sous « Badnet ».
- Tout joueur doit pouvoir présenter sa licence le jour du tournoi. Tout non licencié à la date du tirage au sort, se verra exclu des tableaux et sera remplacé par un joueur désigné de la liste supplémentaire.
- Le comité d'organisation, en accord avec les juges-arbitres, se réserve le droit de regrouper certaines catégories dans un même tableau ou d'en annuler si le nombre de joueurs est insuffisant.
- Les matchs se joueront en poules puis élimination directe pour les simples, doubles et mixtes.
- Un échancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
- Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5mn après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre.
Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60mn d'avance sur l'horaire annoncé.
- Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais le comité d'organisation se réserve le droit de demander la participation d'un arbitre à tout instant et particulièrement pour les finales.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match sauf cas médical.
Les volants en plume seront obligatoires pour les personnes classées. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige les volants retenus sont : FORZA S5000. Lorsque sur un même terrain se trouvent uniquement des joueurs de classement inférieur au niveau Départemental, le choix est laissé aux joueurs de jouer avec un volant en plumes ou en plastique.
En cas de désaccord, le volant en plastique est prioritaire. En cas de litige les volants plastiques retenus sont MAVIS.
Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant la durée du tournoi.
- A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 mn d'échauffement et d'essais des volants avant de débiter leur rencontre.
- Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes minimum.
- Toute contestation sera examinée par le juge arbitre et sa décision sera sans appel.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.
- Les classements pris en compte seront ceux à J-30 du tournoi soit [le 30 mars 2023](#).
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

- Les récompenses pour les finalistes et vainqueurs seront sous forme de lots ou trophées.
- **Rappel pour les participants mineurs à la compétition** : Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
- Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton (LCBAD, FFBAD...).

Lieux et horaires :

- La compétition se déroulera sur les 9 terrains du **Complexe Lionel Jourdain, route de Gien à Sully sur Loire** et sur les 7 terrains du **Gymnase Elisabeth Torlet, route du château d'eau à Les Bordes**. L'accueil des joueurs se fera le **29 avril 2023 à partir de 7h30**, la cérémonie des récompenses se déroulera à la suite des finales

Juges-arbitres :

- Le Juge-Arbitre principal de cette compétition sera Bruno Fouassier (06.85.48.55.90). Il sera assisté par Emmanuel BECHU (06.85.48.55.90)

Tarifs :

- Le montant des droits d'engagement est fixé à 17 € pour un tableau, 21 € pour deux tableaux et 25 € pour trois tableaux.
- Le remboursement des frais d'inscriptions des joueurs W.O se fera dans les conditions suivantes :
 - avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu
 - après tirage sur présentation d'un justificatif médical.

Le comité d'organisation